

# Convention de mise à disposition des locaux à un adhérent dans le cadre d'évènements privés

Il est convenu que l'association Libellune met à disposition de **ses adhérents** les locaux sis 21 rue Saint Michel à Caen, pour l'organisation d'évènements à caractère familiaux ou amicaux, sans droit d'entrée ni revente.

Les locaux sont mis à la disposition de : .....  
pour le .....(date) de ..... à ..... (heure)  
pour la somme de **70 euros la demi-journée, avec une caution de 30 euros.**

Nous vous demandons de rendre les locaux dans l'état où ils vous ont été confiés, le cas échéant **la caution sera encaissée.**

Sont également compris dans le prix, l'utilisation de la cafetière (café grain non fourni) et du frigo. Ainsi, un étage sera réservé à l'adhérent pour le stockage de ses produits. **L'utilisation des produits déjà présents dans le frigo est formellement interdite**, ces produits étant réservés à la vente. Dans le cas contraire, **la caution pourra être encaissée.**

## 1. Dépôt et remise des clés

Les clés vous sont délivrés aux horaires d'ouverture du café Libellune. Elles sont à laisser dans la boîte aux lettres de Libellune.

Les locaux sont disponibles uniquement par demi-journée. Cela permet à l'adhérent d'aménager le local selon ses souhaits et de restituer les locaux dans leur organisation initiale.

A la remise des clés, le(la) salarié(e) fait le tour avec l'adhérent (zone poubelle, rangement jouets, zone cuisine, utilisation cafetière)

## 2. Prestation Animations

Libellune vous propose de préparer une animation pour votre évènement. Le kit suivant vous sera laissé :

- Fiche instructions
- Matériel

Il vous est possible de contacter le (la) salarié(e) Libellune pour définir vos besoins et choisir l'animation en question soit en venant au café soit en envoyant un mail à [cafelibellune@gmail.com](mailto:cafelibellune@gmail.com) soit en appelant au 09 80 75 42.

**Tarification totale de l'animation : 10 euros**

## 3. Conditions de location des locaux

Les locaux vous sont laissés dans les conditions suivantes :

- Sol propre
- Poubelles vidées
- Vaisselle faite et rangée
- Rangement fait dans le respect des zones jouets
- Cafetière propre et prête à utilisation

État des lieux de départ (réalisé par le salarié Libellune avec ou sans l'adhérent) :

- Sol :
- Poubelles :
- Vaisselle :
- Rangement :
- Cafetière :

Fait le .....

L'adhérent

Pour l'association LIBELLUNE